

## INVITATION PRESSE



# SEANCES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT

Bernard BONNE, Président du Département de la Loire, vous convie à assister aux séances publiques du Département de la Loire qui se dérouleront à partir du :

**Lundi 12 décembre** de 10h à 12h et à partir de 14h (fin en fonction de l'avancement de l'ordre du jour)

**Jeudi 15 décembre** de 10h à 12h et à partir de 14h (fin en fonction de l'avancement de l'ordre du jour)

**Vendredi 16 décembre** de 10h à 12h (vote en fin de session selon l'avancement)

Hôtel du Département  
Salle Lucien Neuwirth  
2 rue Charles de Gaulle  
42000 Saint-Etienne

Pour une bonne organisation nous vous remercions de confirmer votre présence par courriel [thierry.pepinot@loire.fr](mailto:thierry.pepinot@loire.fr)

### Budget 2017

Dans un contexte de baisses drastiques des dotations de l'État, le Département de la Loire a réussi à préserver des marges de manœuvre pour 2017 grâce à une maîtrise constante de ses dépenses de fonctionnement, et sans hausse d'impôt depuis 2011. Le budget primitif 2017 de la collectivité sera adopté à l'issue des séances publiques prévues les 12, 15 et 16 décembre. Le Département de la Loire verra sa dotation globale de fonctionnement baisser de 12,5 millions d'euros l'an prochain, et ses pertes de recettes cumulées pourraient atteindre près de 23 millions d'euros sur un an. En 2016, près d'un tiers des Départements français ont eu recours à une hausse de la taxe foncière.

*« Pour ce qui nous concerne, nous nous refusons donc de recourir à l'augmentation de la fiscalité car les ménages et les entreprises subissent déjà une pression fiscale très excessive (...) Cela ne doit toutefois pas nous empêcher d'agir avec ambition. Il est en effet de notre responsabilité d'optimiser les moyens dont nous disposons pour impulser et accompagner la mutation de nos territoires et contribuer au bien-être de ceux qui y vivent », Bernard Bonne.*

Contact:  
Thierry PEPINOT 04 77 48 42 38